

Envoyé en préfecture le 12/12/2025

Reçu en préfecture le 12/12/2025

Publié le 15 DEC. 2025

ID : 031-213102825-20251210-DEL22025133-DE



VILLE DE

Launaguet

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le dix décembre deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

**Objet : ADMISSION EN NON VALEUR :
EXERCICE 2025**

Délibération n° 2025.12.10.133

Rapporteur : Tanguy THEBLINE

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Considérant les états de produits irrécouvrables et notamment les demandes d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables signées par le comptable public,

Le receveur Municipal de Balma a transmis pour être soumis à avis du Conseil Municipal un état de créances irrécouvrables conformément à la liste 7200361812 soit :

Compte	MONTANT
6541	1 152,87 €
6542	0.00 €
TOTAL	1 152,87 €

Les sommes dont il s'agit n'ayant pu être recouvrées malgré toutes les procédures employées, il convient, pour régulariser la comptabilité communale, d'accepter le montant correspondant à la liste présentée par le comptable public et de les admettre en non-valeur.

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- d'accepter l'admission en non-valeur de la liste 7200361812 pour la somme de 1 152,87 € conformément à l'état ci-dessus et aux listes produites par le receveur.
- d'inscrire les sommes nécessaires à cette dépense sur l'imputation chapitre 65 article 6541 – fonction 020 – conformément à la liste 7200361812.

Entendu cet exposé et après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident :

- d'accepter l'admission en non-valeur de la liste 7200361812 pour la somme de 1 152,87 € conformément à l'état ci-dessus et aux listes produites par le receveur.
- d'inscrire les sommes nécessaires à cette dépense sur l'imputation chapitre 65 article 6541 – fonction 020 – conformément à la liste 7200361812.

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pascal PAQUELET
Secrétaire de séance,

Michel ROUGÉ
Maire,

Membres en exercice : 29
Membres présents : 27
Absents excusés Représentés : 2
Absent : /

Date convocation :
04 décembre 2025

Acte rendu exécutoire après
- dépôt en Préfecture

- publication ou notification

Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Didier GALAUP, Christine LAFON, Thierry MORENO, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Patrice RENARD, Pascal BARCENAS, Xavier MOULIGNEAU, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Pascal AGULHON, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE, Guy BUSIDAN, Hassan HAMDANI.

Étaient excusés représenté(es) : Michaël TURPIN (pouvoir à P. PAQUELET), Isabelle BESSIERES (pouvoir à M-C FARCY)

Absent : /

Secrétaire de séance : Pascal PAQUELET

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 - 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>

Envoyé en préfecture le 12/12/2025

Reçu en préfecture le 12/12/2025

Publié le

15 DEC. 2025



ID : 031-213102825-20251210-DEL22025133-DE

ANNEXE 3.2 - CM du 10.12.2025

DEMANDE D'ADMISSION EN NON VALEUR DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES

Collectivité : 27700 - LAUNAGUET -

N° de la liste : 7200361812

Le comptable soussigné expose qu'il n'a pas pu recouvrer les titres, cotes ou produits portés sur l'état ci-après, en raisons des motifs énoncés.

Il demande en conséquence l'admission en non-valeurs de ces titres figurants sur la liste ci jointe.

BAKKA Kamal
Per delegation

A BALMA le 08 octobre 2025
Service de Gestion Comptable
Toulouse Couronne Est
79, rue Saint-Jean
31187 BALMA Cedex

DÉCISION DE L'ORDONNATEUR

Vu l'état et les avis d'autres part :

Il est accordé décharge au comptable des sommes détaillées au présent état, lesquelles s'élèvent à :

Compte	Montants présentés	Montants admis
6541	1 152,87 €	
6542	0,00 €	
Total	1 152,87 €	

A , le
(Date, cachet et signature de l'ordonnateur)

TRAITEMENT COMPTABLE DE LA DÉCISION

Le comptable soussigné certifie avoir émarginé aux articles respectifs les sommes indiquées sur le présent état, lesquelles n'avaient pas été soldées avant la réception de la décision ci-dessus.

RÉCE	SERVICE	TOTAL	MOTIFS DE LA PRÉSENTATION	NATURE	IMPUTATION	MONTANT	Adm	Rejet	Éléments nouveaux Assouplisseur OBLIGATOIREMENT en cas de rejet
T-739-1			PV perquisition et demande renseignement négative	300-divers	6541	3,00			
T-445-1			PV perquisition et demande renseignement négative	300-divers	6541	122,73			
Total pour						125,73			
T-44-1			Combinaison instructive de actes	103-REPEREMENT SUR SQUARE	6542	331,14			
Total pour						331,14			
T-936-2			NAR inférieur sauli poursuite	88-CANTINE	6541	1,54			
T-936-1			NAR inférieur sauli poursuite	83-CANTINE	6541	1,98			
Total pour						3,52			
T-281-1			PV carence	88-CANTINE	6541	14,70			
2018 T-281-2			PV carence	83-CANTINE	6541	37,06			
2018 T-189-1			PV carence	83-CANTINE	6541	50,31			
2018 T-189-2			PV carence	83-CANTINE	6541	53,93			
2018 T-101-1			PV carence	83-CANTINE	6541	45,56			
2018 T-101-2			PV carence	83-CANTINE	6541	66,73			
Total pour						269,33			
2022 T-314-1			PV carence	900-divers	6541	173,04			
2022 T-201-1			PV carence	300-divers	6541	173,04			
Total pour						346,08			
2024 T-1265-2			NPA et demande renseignement négative Combinaison instructive de actes	83-CANTINE	6541	4,14			
2024 T-1265-1			NPA et demande renseignement négative Combinaison instructive de actes	83-CANTINE	6541	15,12			
Total pour						19,26			
2024 T-552-2			NPA et demande renseignement négative Combinaison instructive de actes	83-CANTINE	6541	3,45			
2024 T-551-2			NPA et demande renseignement négative Combinaison instructive de actes	83-CANTINE	6541	4,14			
2024 T-552-1			NPA et demande renseignement négative Combinaison instructive de actes	83-CANTINE	6541	12,82			
2024 T-551-1			NPA et demande renseignement négative Combinaison instructive de actes	83-CANTINE	6541	15,12			
Total pour						35,53			
2020 T-63-2			Vente - Autorisation refusée	83-CANTINE	6541	3,73			
2020 T-63-1			Vente - Autorisation refusée	83-CANTINE	6541	7,70			
2019 T-565-2			Vente - Autorisation refusée	83-CANTINE	6541	8,07			
2019 T-840-1			Vente - Autorisation refusée	83-CANTINE	6541	4,00			
Total pour						23,50			
TOTAL DE LA LISTE						1 151,87			